



MOT DU MAIRE - L'APRÈS-FILTEX

Un espace important s'est libéré dans notre centre-ville. La démolition de la Filtex nous donne une occasion unique de dynamiser le village et de repenser nos aires de déambulation.

À notre grande surprise, il s'avère que la contamination est moindre qu'anticipée. Au printemps, nous procéderons à d'autres tests pour être en mesure de déterminer l'usage possible de ce terrain et profiter idéalement de son plein potentiel.

Rarement dans la vie d'une Municipalité a-t-on l'opportunité de réfléchir avec les citoyens, d'imaginer l'avenir d'un espace en tenant compte de ce qu'il y a autour, de nous interroger ensemble sur nos besoins et d'affirmer notre identité au cœur même du village.

Récemment, des équipes d'étudiants de l'École d'architecture de l'Université de Montréal ont conçu quatre

maquettes qui nous proposent un regard neuf, loin des contraintes habituelles, sur notre noyau villageois. Des concepts créatifs qui alimenteront notre réflexion collective. Un bel exercice d'idéation, un point de départ à une démarche plus large. Je considère que, dans ces questionnements, il sera important de ne pas perdre de vue notre passé qu'il faudra moderniser.

Nous procéderons cette année à des consultations publiques avec nos citoyens afin de définir ensemble le futur de notre noyau villageois. Ceux qui désirent participer à cet exercice peuvent s'inscrire sur notre site à l'infolettre hebdomadaire de la Ville afin de recevoir les informations nécessaires.

En 2020, il sera également temps de mettre à jour notre plan d'urbanisme, pour lequel la population sera consultée.

Michel Lafrance, maire de Sutton

Au moment d'imprimer, notre pays fait face à la pandémie de COVID-19 (Coronavirus).

Nous vous demandons de suivre les directives et mesures imposées par le Gouvernement du Canada (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>) et le Gouvernement du Québec (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>). Ces informations et consignes évoluent quotidiennement, selon l'état de la situation.

Au niveau de la municipalité de Sutton, nous avons pris diverses dispositions pour assurer la sécurité de notre population et de nos employés. Vous retrouverez toutes les mesures prises au <https://sutton.ca/category/nouvelles/coronavirus/>.

Pour demeurer informés, vous pouvez aussi :

- suivre la page Facebook de la Ville de Sutton (<https://www.facebook.com/VilleDeSutton>),
- vous inscrire à l'infolettre *Sutton vous informe!* (<https://sutton.ca/#infolettre>),
- vous inscrire au système d'alertes et notifications de masse CITAM sur la page d'accueil du site web de la Ville (www.sutton.ca) ou par téléphone au **1 844 642-3540** : vous recevrez toutes les alertes sur votre téléphone fixe ou cellulaire,
- prendre connaissance des avis publiés sur les babillards de la Ville et aux portes de divers commerces.

Pour tout renseignement supplémentaire ou problème de santé lié à la pandémie, vous pouvez téléphoner au Gouvernement du Québec au **1 877 644-4545** ou au **450 644-4545**.

VISITEZ NOTRE SITE WEB, NOTRE PAGE FACEBOOK, NOTRE CHAÎNE YOUTUBE!

← INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE INFO-LETTRE HEBDOMADAIRE ET AU SYSTÈME D'ALERTE ET NOTIFICATIONS CITAM!

Avril 2020

| | |
|-------------------------------|---|
| Mot du maire | 1 |
| Ouverture de l'Écocentre MRC | 2 |
| Collectes | 3 |
| Possédez-vous une entreprise? | 3 |
| Loisirs culturels | 3 |
| Permis de feu | 4 |
| Auto-inspection | 4 |
| Logements supplémentaires... | 4 |
| L'avenir du noyau villageois | 5 |
| Musée de Sutton | 5 |
| Calendrier et Bibliothèque | 6 |

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE MRC

PÔLE DE SUTTON

FONCTIONNEMENT :

1. **Triez** vos matières **avant** votre arrivée à l'écocentre;
2. **Présentez** une preuve de résidence et une carte d'identité;
3. **Déposez** vos matières dans les conteneurs prévus à cet effet.

Le contenu des remorques acceptées à l'écocentre doit être d'un volume maximal de 64 pieds cubes, soit l'équivalent du contenu d'une remorque de type résidentiel d'environ 4 x 8 x 2 pieds (soit 1,8 m³).

Horaire

Ouvert le 4^e samedi du mois
de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h, d'avril à novembre

Considérant l'état actuel de la pandémie de la COVID-19 (Coronavirus), veuillez consulter l'horaire mis à jour régulièrement sur le site de la MRC au

https://mrcbm.qc.ca/fr/eco_coordonnees.php

Adresse

260, route 139 Sud (garage municipal)

Renseignements

450 538-2290 ou site web : bmvert.ca

MATIÈRES ACCEPTÉES - RÉSIDENTIELLES SEULEMENT

| | |
|---|---|
| MATIÈRES RECYCLABLES | MÉTAL |
| Papier, carton, plastique, verre, métal | Fer, ferraille, aluminium, électroménagers, tout métal |
| MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION (CRD) | AGRÉGATS |
| Laine, vitre, préart, PVC, stucco, toile de piscine, divan, matelas, porcelaine, céramique, tapis, plâtre, bois traité BARDEAUX REFUSÉS | Brique, béton, asphalte, roche, gravier |
| RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) | PNEUS |
| Peinture, huiles (obligatoirement dans leur contenant d'origine), piles, ampoules fluocompactes, lampes au mercure, etc. | Pneus de voiture sans jantes (maximum de 48 pouces) |
| APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES | BOIS ET BRANCHES |
| Ordinateur, imprimante, téléviseur, cellulaire, lecteur DVD, console de jeux vidéo, etc. | Bois Q1 : palettes, planches de 2 x 4 pieds non peinturées et bois naturel; Bois Q2 : MDF, mélamine, bois peinturé, contreplaqué (plywood) PAS DE BOIS TRAITÉ; Branches |

MATIÈRES REFUSÉES

- BPC;
- Déchet radioactif ou biomédical;
- Munition, produit explosif;
- Terre contaminée;
- Bardeaux d'asphalte;
- Amiante;
- Ordures ménagères.

L'ÉCOCENTRE N'EST PAS UN SITE D'ENFOUISSEMENT!

Les préposés de l'écocentre peuvent refuser tout citoyen ou toute citoyenne qui ne respecte pas le fonctionnement du site et les quantités prescrites.



RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Ville de Sutton procédera au rinçage curatif du réseau d'aqueduc **du 30 avril au 15 juin 2020**. Le procédé pourrait causer, **temporairement**, de l'eau brouillée à jaunâtre. Dans ce cas, faites simplement couler l'eau froide, de préférence du robinet de votre baignoire, jusqu'à ce qu'elle redevienne claire. Nous nous excusons d'avance des incon vénients éventuels.

COLLECTES

GROS REBUTS



En 2020, la collecte des gros rebuts se fera **par secteur, 2 fois au cours de l'année, du 11 au 14 mai 2020 et du 28 septembre au 1^{er} octobre 2020** (à l'exception des matériaux de construction et des appareils électroniques).

Pour disposer de vos gros rebuts, lors des dates indiquées, vous devrez les déposer devant chez vous en bordure de la route avant 7 h le matin. Tout sera ramassé au courant de la journée.

Vous pouvez consulter **la liste des secteurs et la liste des matières acceptées et refusées** dans le cas des gros rebuts ou des matières organiques sur le site web de la Ville de Sutton au sutton.ca ou à la réception de l'Hôtel de Ville.

MATIÈRES ORGANIQUES



À partir du **14 mai 2020**, la collecte du bac brun s'effectuera **chaque semaine**, et ce, jusqu'au **30 octobre 2020**.

Pour faciliter la bonne collecte de votre bac, assurez-vous de :

- Placer votre bac les roues vers la maison, afin d'éviter les risques de bris;
- Positionner votre bac en bordure de la route avant 7 h le matin;
- Bien dégager votre bac et l'espace d'au minimum 2 pieds de tout autre objet;
- Votre bac doit être retiré le jour même après la collecte.

FEUILLES



© Phil Roeder-Flickr

La collecte de feuilles se fera **le 8 mai et le 6 novembre 2020**.

Seuls les sacs en papier seront acceptés.

Pour disposer de vos sacs de feuilles, lors des dates indiquées, vous devrez les déposer devant chez vous en bordure de la route avant 7 h le matin. Tout sera ramassé au courant de la journée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez aussi utiliser l'application gratuite « Ça va où? » de Recyc-Québec ou consulter son site web au :



recyc-quebec.gouv.qc.ca/points-de-recuperation

POSSÉDEZ-VOUS UNE ENTREPRISE À SUTTON?



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SUTTON
20 MAI 2020, 16 H À L'HÔTEL HORIZON

Tous les membres de la Corporation de développement économique de Sutton (CDÉS) sont invités à y participer. C'est un excellent moyen de comprendre ce qu'est la CDÉS, ce qu'elle fait et comment elle peut vous aider à faire croître votre entreprise.

Cette année, **5 postes sont à pourvoir** au sein du conseil d'administration, tous secteurs confondus, en remplacement des administrateurs suivants dont les mandats arrivent à échéance :

- Tomasz Bedkowski (Le Domaine Tomali-Maniatyn)
- Raigen Burrows (Vivre en Lin)
- Henri Lamoureux (D'Arts et de Rêves)
- Richard Bresee (Vignoble Domaine Bresee)
- Jacopo Emanuelli (Snowjam Canada inc.)

Vous devez **confirmer votre présence à l'AGA et votre candidature avant le 4 mai 2020**.

En tout temps, vous pouvez **renouveler votre adhésion** de membre ou vous inscrire en tant que **nouveau membre** de la CDÉS.

Contactez-nous par téléphone au 450 538-8455 ou par courriel à h.vanha@tourisme-sutton.ca et nous vous remettrons le formulaire d'inscription.

RÉPERTOIRE DES LOISIRS CULTURELS

Recherche dans le répertoire des loisirs culturels

Discipline artistique

Langue

Public cible

Type

Nom ou mot-clé

Rechercher

Activités de la Bibliothèque municipale et scolaire de Sutton
Activités postales de la Salle Alex et Gérard Pelletier
Atelier de chant dans la tradition afro-américaine
Atelier de Théâtre
Atelier et Escape Scripte et vide

Répondant à un besoin de faire connaître la diversité des activités culturelles offertes sur notre territoire, ce nouveau répertoire vous permet de rechercher les références utiles sur tout loisir culturel existant qui pourrait vous intéresser. La recherche peut s'effectuer par âge, langue, catégorie ou mot-clé.

De la chorale au club de lecture en passant par les cours de poterie, les rallies en famille et les cours de danse, **découvrez la soixantaine de propositions actuelles!** Du plaisir garanti pour tous les âges! Visitez sutton.ca/loisirsculturels.

PERMIS DE FEU OBLIGATOIRE POUR LES FEUX À CIEL OUVERT ET LES FEUX DE JOIE

Lorsque vous désirez brûler des matériaux combustibles sur le territoire de la Ville de Sutton, vous devez demander un permis de brûlage.

Le permis de brûlage est le **document officiel obligatoire** utilisé par le service de sécurité incendie de Sutton.



Pour vous procurer ce permis gratuitement, vous devez vous rendre sur le site web de la Ville de Sutton au sutton.ca et cliquer sur **Permis de brûlage** sur la page d'accueil.

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, nous vous invitons à communiquer directement avec l'Hôtel de Ville de Sutton au 450 538-2290.

AUTO-INSPECTION POUR ÉVITER LES INCENDIES

En tant que citoyens, vous avez aussi un rôle à jouer dans la prévention d'un incendie et vous pouvez à cet effet remplir le formulaire d'auto-inspection disponible sur le site web de la Ville de Sutton au sutton.ca et cliquer sur **Programme d'auto-inspection** de la page d'accueil.

Ce faisant, les pompiers connaîtront rapidement les caractéristiques de votre résidence en cas d'intervention.



TRÈS IMPORTANT

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes d'urgences et les notifications de votre ville!

Il existe deux façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur le site web de la Ville au sutton.ca après avoir cliqué sur la case « **Alertes et notifications de masse CITAM** ».
- Ou en communiquant directement avec CITAM au 1 844 642-3540.

RAPPEL DE SÉCURITÉ

En complément de votre sécurité, assurez-vous de placer un ou plusieurs avertisseurs de fumée dans votre résidence.

Avez-vous vérifié les piles de vos avertisseurs de fumée lors du dernier changement d'heure?

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec votre service de sécurité incendie par téléphone au 450 538-2448 ou par courriel à info-incendie@sutton.ca.

DES LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

Les logements à Sutton sont de plus en plus rares et chers. Cette situation contribue à l'exode des familles à revenus modestes, complique l'embauche et la rétention des employés de nombreux secteurs d'activité et compromet finalement la vitalité de notre communauté.

Afin de s'attaquer au problème tout en tenant compte de l'urgence climatique et du caractère unique de ses paysages, la Ville de Sutton se propose de faciliter l'aménagement de logements supplémentaires dans un bâtiment existant, dans les zones où cette forme de densification douce semble appropriée.

Compte tenu de l'objectif, l'aménagement d'un logement supplémentaire est soumis à toute une série de conditions, dont les principales sont résumées ici :

- On ne peut aménager qu'un seul logement supplémentaire par habitation principale;
- L'occupant du logement supplémentaire doit y résider en permanence (la location à court terme du type Airbnb est prohibée);
- Le logement supplémentaire peut être aménagé à même l'habitation principale ou dans un bâtiment accessoire tel que remise ou garage, suivant les zones concernées;
- Sa superficie doit être comprise entre 30 et 100 mètres carrés;
- L'aménagement du logement supplémentaire ne doit pas occasionner de changement important à l'architecture du bâtiment;
- Le logement supplémentaire doit s'accompagner d'une case de stationnement supplémentaire.

4 Pour plus de détails, le service de l'urbanisme se fera un plaisir de répondre à vos interrogations.

L'AVENIR DU NOYAU VILLAGEOIS : L'AFFAIRE DE TOUS!

En 2020, la Ville de Sutton invite ses citoyens à participer à une démarche d'aménagement du noyau villageois ayant pour objectif de :

- Valider les besoins communautaires et culturels des citoyens;
- Discuter de l'avenir du centre communautaire et culturel John-Sleeth et du bâtiment abritant le musée des communications et d'histoire de Sutton;
- Orienter l'aménagement du terrain de la Filtex;
- Déterminer une vision citoyenne d'aménagement à long terme et élaborer avec la participation des citoyens, des scénarios d'aménagement du noyau villageois.

Cette vision à long terme aura pour base l'histoire de notre localité et fera ressortir la « personnalité » de Sutton afin d'en tenir compte dans les futurs aménagements et la révision du plan d'urbanisme : c'est ce qu'on appelle une démarche d'aménagement culturel.

L'AMÉNAGEMENT CULTUREL : PROTÉGER, VALORISER, RENOUVELER, CRÉER

Grâce à une subvention de 20 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Sutton sera l'une des premières municipalités québécoises à mettre en place une démarche d'aménagement culturel.

Pour être qualifié de culturel, l'aménagement doit :

- Tenir compte des particularités locales;
- Miser sur l'innovation et la créativité de la population pour mettre ces particularités en valeur tout en les renouvelant;
- Accompagner l'évolution du territoire dans le temps en intégrant clairement à la planification municipale les composantes culturelles que sont les paysages, l'art public, les espaces publics, l'architecture, le patrimoine bâti et historique;
- Respecter l'histoire du territoire tout en tenant compte des besoins, des aspirations et des désirs de la population quant à son devenir.

La culture est ici prise dans son sens large. Elle se réfère à la

Définir ensemble un devenir souhaitable

Que veut-on conserver et léguer aux générations futures?

Quels types de paysages urbains devons-nous conserver?
Comment l'aménagement urbain peut-il faire une place à l'histoire et la faire vivre?

Quoi changer et pourquoi?

Comment éviter que l'architecture ne soit qu'un « copier-coller » de ce que l'on voit partout ailleurs?
Comment mieux adapter les espaces publics à l'hiver?
Quels bâtiments et espaces publics actuels permettent de nous rapprocher comme communauté et entre générations?
Comment s'en inspirer?

Quels éléments améliorer?

Comment s'assurer que les nouvelles constructions s'intègrent bien aux secteurs patrimoniaux?
Quelles caractéristiques patrimoniales veut-on intégrer dans les constructions neuves?

Quelle marge a-t-on pour la créativité?

Quels espaces publics et bâtiments se distinguent par leur créativité et suscitent une fierté communautaire?
À quelles conditions l'art public anime-t-il un lieu?

façon dont les pionniers ont occupé le territoire en formant des hameaux, à l'urbanisation initiale de la vallée qui est devenue le centre-ville de Sutton, à la relation entre le village et la montagne, à l'architecture vernaculaire, aux savoir-faire passés et présents, à la façon dont les rues ont été conçues depuis l'établissement du premier cadastre et du premier plan de zonage en 1887.

C'est une démarche collective où la municipalité et les citoyens déterminent ensemble ce qu'ils souhaitent conserver et léguer aux générations futures, ce qui peut évoluer et ce qu'il est possible de réinventer.

Pour être informée de la démarche et y participer, la population est invitée à s'abonner à l'infolettre de la Ville au sutton.ca.



Le Musée des communications et d'histoire de Sutton présente, du **20 juin au 12 octobre 2020**, une exposition consacrée à la grande comédienne et chanteuse Monique Leyrac, décédée le 15 décembre 2019.



Née Monique Tremblay le 26 février 1928, elle vivait ici à Sutton depuis plusieurs décennies. Elle y a entretenu avec amour un magnifique jardin avec des vues spectaculaires sur le Mont Pinacle et les monts Sutton.

Si on connaît bien la brillante carrière de Monique Leyrac au théâtre, à la télévision et sur de grandes scènes internationales, on en sait moins sur sa vie à Sutton... où elle était en effet très discrète. Saviez-vous que le titre de l'exposition est aussi celui d'une chanson qu'elle interprétait, dont les paroles ont été écrites par Luc Plamondon?

Surveillez l'horaire d'ouverture du musée ainsi que les dates des événements spéciaux qui seront présentés autour de cette exposition en vous rendant sur le site au www.moniqueleyrac.com.

Si vous avez des photos ou des artefacts de Monique Leyrac, merci de bien vouloir communiquer avec Richard Leclerc au 514 891-9560.

CALENDRIER

Considérant l'état actuel de la pandémie de la COVID-19 (Coronavirus), veuillez consulter l'horaire mis à jour régulièrement sur le site web de la ville au sutton.ca.

| AVRIL 2020 | | |
|----------------------------|---------------------------------|---|
| 6 avril | à 19 h 30 | SÉANCE DU CONSEIL |
| 10 avril | | Vendredi saint Bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville fermés |
| 12 avril | | Pâques |
| 13 avril | | Lundi de Pâques Bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville fermés |
| 20 avril | | Inscriptions au camp de jour de Sutton (pour plus d'informations, voir la programmation ci-jointe) |
| 25 avril | de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h | Écocentre MRC - Pôle Sutton |
| MAI 2020 | | |
| 4 mai | à 19 h 30 | SÉANCE DU CONSEIL |
| 8 mai | | Collecte des feuilles et branches |
| 11 mai | | Inscriptions aux cours de natation (pour plus d'informations, voir la programmation ci-jointe) |
| 11 au 14 mai inclusivement | | Collecte des gros rebuts ménagers |
| 18 mai | | Journée nationale des patriotes Bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville fermés |
| 23 mai | de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h | Écocentre MRC - Pôle Sutton |
| JUIN 2020 | | |
| 1 ^{er} juin | à 19 h 30 | SÉANCE DU CONSEIL |
| 24 juin | | Fête nationale du Québec Bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville fermés |
| 27 juin | de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h | Écocentre MRC - Pôle Sutton |
| JUILLET 2020 | | |
| 1 ^{er} juillet | | Fête du Canada Bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville fermés |
| 6 juillet | à 19 h 30 | SÉANCE DU CONSEIL |
| 25 juillet | de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h | Écocentre MRC - Pôle Sutton |
| AOÛT 2020 | | |
| 3 août | à 19 h 30 | SÉANCE DU CONSEIL |
| 22 août | de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h | Écocentre MRC - Pôle Sutton |

COORDONNÉES

11, rue Principale Sud, Sutton (Québec) J0E 2K0

450 538-2290

bulletin@sutton.ca

facebook.com/VilleDeSutton



**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
ET SCOLAIRE
DE SUTTON**

19, rue Highland, Sutton

450 538-5843

mabibliotheque.ca/sutton

bibliotheque007@sutton.ca

ABONNEZ-VOUS!

Applications mobiles

Utilisez les nombreux services de votre bibliothèque avec votre téléphone intelligent ou votre tablette numérique.

Alertes par texto

Recevez des messages textes vous informant de vos retards ou de vos réservations disponibles.

Catalogue mobile

De n'importe où, consultez le catalogue en ligne, réservez des documents, renouvelez vos prêts et contactez la bibliothèque!



PROCHAINE PARUTION

ÉTÉ 2020

Le bulletin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne sur le site web au sutton.ca.

Supervision et coordination : Chantal Marien et Jonathan Fortin

Révision linguistique : Isabelle Capmas

Traduction et révision anglaise : Elizabeth Lewis

Montage : Manon Gélinas

Crédits photos (page 1, de gauche à droite) :
Observatoires et Pierrette Castonguay